



coalitie tegen de honger  
coalition contre la faim

POLICY BRIEF // OCTOBRE 2014

## Faire de la nutrition une thématique transversale dans les politiques de coopération au développement





# Faire de la nutrition une thématique transversale dans les politiques de coopération au développement

*Le plaidoyer international s'oriente de plus en plus en faveur d'une intégration de la problématique de la nutrition comme thématique transversale de tout programme d'aide au développement, quel qu'en soit le domaine. Mais, jusqu'à présent, la recommandation de la FAO d'utiliser l'expression 'sécurité alimentaire et nutritionnelle (SAN)' est encore trop peu suivie et de nombreux progrès restent encore à faire pour que l'ensemble des acteurs concernés (bailleurs de fonds, gouvernements, organisations paysannes, ONG...) adoptent des politiques adéquates et efficaces en matière de nutrition.*

La nutrition est généralement prise en compte dans les politiques ayant trait à l'aide humanitaire et se traduit alors par des interventions d'urgence permettant de lutter contre la malnutrition aiguë mais ne contribue pas assez à réduire la malnutrition chronique<sup>1</sup>. L'échec des stratégies uni-sectorielles isolées menées jusqu'à présent a conduit les différents acteurs à reconnaître :

- le caractère multidimensionnel de l'insécurité nutritionnelle (agriculture, santé, eau et hygiène, éducation, infrastructures...) et les différents niveaux de causalité (immédiate, sous-jacente et structurelle<sup>2</sup>);
- la nécessité de recourir à des stratégies multisectorielles (agriculture, santé, éducation) tout en intégrant les opérations d'urgence à court terme dans des objectifs de développement à long terme.

## LA VALEUR AJOUTÉE D'UNE APPROCHE BASÉE SUR LES DROITS HUMAINS

Les stratégies dans le domaine de la nutrition doivent s'ancrer dans des stratégies plus larges visant à la réalisation du droit à l'alimentation. Celles-ci doivent dès lors tenir compte des trois dimensions de ce droit que sont la disponibilité, l'accessibilité et

l'adéquation de l'alimentation. Les programmes de lutte contre l'insécurité alimentaire se sont trop souvent focalisés sur la disponibilité et à l'accessibilité de la nourriture (augmentation de la production agricole et animale, un accroissement des revenus ou une meilleure accessibilité aux marchés) négligeant leur adéquation. Les Directives volontaires relatives au droit à l'alimentation recommandent donc que les « États prennent des mesures pour préserver, adapter ou renforcer la diversité de l'alimentation, ainsi que les habitudes alimentaires, les méthodes de préparation des aliments et les comportements alimentaires sains, notamment l'allaitement, tout en veillant à ce que les modifications de la disponibilité et de l'accessibilité des aliments n'aient pas d'impact négatif sur la composition et la quantité des aliments consommés ».

Quelle différence alors avec les quatre dimensions du concept de sécurité alimentaire que sont la disponibilité, l'accès, l'utilisation et la stabilité des trois premières dimensions dans le temps? Dans son rapport présenté en 2011, Olivier De Schutter, ancien Rapporteur spécial sur le droit à l'alimentation, souligne la plus-value d'une approche de la sécurité alimentaire et nutritionnelle basée sur les droits humains. Une telle approche privilégie en effet trois principes essentiels qui permettent d'agir à court terme sans pour autant mettre en danger les solutions durables à long terme :



## La malnutrition en chiffres

- 842 millions de personnes sont chroniquement sous-alimentées (Soit 12 % de la population)
- 1 milliard de personnes souffrent de malnutrition grave, suite aux crises alimentaires
- 2 milliards de personnes présentent des déficiences en vitamines et en micronutriments
- 171 millions d'enfants de moins de 5 ans souffrent de retard de croissance (un indicateur de la Sous-nutrition chronique)
- La malnutrition intervient dans plus de 1/3 des décès d'enfants de moins de 5 ans
- 13 millions d'enfants viennent au monde avec un petit poids de naissance ou prématurément en raison d'une sous-nutrition maternelle
- Globalement, la malnutrition chez la mère et chez l'enfant est responsable de plus de 10 % de la charge mondiale de morbidité
- 60 % des personnes atteintes de sous-nutrition chronique sont des femmes et des filles, la majorité vit en milieu rural (PHI, WFP, UNSCN, ACF, 2012) Si les femmes avaient le même accès que les hommes aux ressources productives, leurs rendements augmenteraient de 20 à 30 %, et le nombre de personnes souffrant de la faim dans monde diminuerait de 12 à 17 %
- 98 % des personnes sous-alimentées vivent dans des pays à faible revenu
- 80 % de ceux qui souffrent de la faim vivent dans des zones rurales

Chiffres tirés des sites de la FAO ([www.fao.org](http://www.fao.org)), de l'UNICEF ([www.unicef.be](http://www.unicef.be)), du Programme alimentaire mondial ([www.wfp.org](http://www.wfp.org)) et de rapports produits par l'ancien Rapporteur spécial des Nations Unies pour le droit à l'alimentation (voir bibliographie).

- **La responsabilisation** : en assurant un suivi des engagements souscrits, des objectifs poursuivis, via des indicateurs clairement définis, et en redéfinissant les moyens d'action si les résultats ne correspondent pas aux attentes.
- **La participation** : en adaptant chaque action au contexte local et cela en assurant que les bénéficiaires prennent part à la définition des solutions mises en œuvre ainsi qu'à leur évaluation.
- **La non-discrimination** : en mettant l'accent sur les groupes les plus vulnérables et marginalisés, et en tenant compte d'un équilibre des genres.

### DEUX FACTEURS ESSENTIELS

### POUR LA NUTRITION :

### L'AGRICULTURE ET LE GENRE

## *Des systèmes agro-alimentaires durables à la base de la sécurité alimentaire et nutritionnelle*

L'insécurité alimentaire a longtemps été associée un manque de calories. Par conséquent la lutte contre la faim dans le monde a donc essentiellement été menée via une augmentation de la production agricole et une réduction des prix des denrées alimentaires. Ces mesures se sont traduites par la promotion d'un modèle agro-industriel, c'est-à-dire une agriculture et un élevage intensif et standardisé, des monocultures à grande échelle et l'utilisation massive de produits phytosanitaires.

<sup>1</sup> La **malnutrition aigüe** se développe rapidement, en lien avec une situation de manque temporaire ou répétée. Elle se détecte grâce au rapport poids/taille (ex: maigreur extrême). La **malnutrition chronique** se développe lentement, en lien avec une situation de pauvreté structurelle, mais aussi lorsque l'alimentation n'est pas équilibrée et diversifiée. Elle se détecte grâce au rapport âge/taille (ex: il est trop petit pour son âge) (Voir CCF, Fiche thématique « *Nutrition : concepts et définition* », 2014)

<sup>2</sup> Les deux principales **causes immédiates** de la malnutrition sont dues à l'inadéquation de la ration alimentaire (en termes de qualité et/ou de quantité) et à la maladie. Elles se manifestent directement au niveau des individus.

Leur interaction tend à créer un cercle vicieux : l'enfant malnutri résiste moins bien à la maladie, il tombe malade et de ce fait son état nutritionnel empire. Les **causes indirectes dites sous-jacentes** se manifestent au niveau des ménages ou de la communauté. Ces facteurs sont identifiés sous trois formes : l'insécurité alimentaire, les soins inadéquats et un mauvais accès aux services de santé. Ces trois facteurs interagissent entre eux. Les **causes structurelles ou fondamentales** opèrent à des niveaux plus élevés (nationaux, régionaux et internationaux) tels que les inégalités d'accès à la terre, la volatilité des prix des produits agricoles, les conflits et les catastrophes naturelles, etc. (voir CCF, Fiche thématique « *Sécurité alimentaire et nutrition* », 2014).



Cette stratégie va à l'encontre de ce que préconisent les Directives volontaires pour le droit à l'alimentation et a des conséquences sur la qualité et l'adéquation de l'alimentation, sur la justice sociale et sur la viabilité de l'environnement, soit sur la capacité des générations futures à bénéficier d'une alimentation adéquate.

La sécurité alimentaire et nutritionnelle passe donc par des systèmes agro-alimentaires durables basés sur une agriculture familiale qui prenne en compte la sécurité d'accès des femmes et des hommes aux moyens de production (terre, outils, facteurs de production, crédits, moyens humains, ...), de petite taille, diversifiée et locale. Avec des soutiens suffisants, la production alimentaire locale peut garantir un accès à une alimentation diversifiée et de qualité.

Par exemple, l'élevage familial contribue de manière significative à la sécurité alimentaire et nutritionnelle en assurant une disponibilité physique de la nourriture et en rendant l'accès aux autres aliments possible grâce à la vente des produits d'origine animale. L'élevage familial fournit également des nutriments comme des protéines et des lipides que l'on retrouve en grande quantité dans les produits d'origine animale (Voir CCF, Fiche thématique « *Elevage familial et nutrition* », 2014).

### *L'importance d'une approche genre de la sécurité alimentaire et nutritionnelle*

**Lorsqu'on parle de la nutrition et des femmes, on peut rapidement dresser deux constats :**

- La majorité des personnes souffrant de malnutrition sont des femmes et des filles vivant en milieu rural (FAO, 2013). Les femmes bénéficient en effet d'un moindre accès sécurisé aux ressources productives, financières et humaines et sont souvent absentes ou à des postes de faible influence dans les espaces de décisions.
- Les femmes, à travers leurs activités agricoles, d'élevage et de transformation des produits, mais aussi à travers leurs activités liées à la reproduction, jouent un rôle fondamental dans la sécurité alimentaire et nutritionnelle de la famille.

Les femmes sont donc les principales concernées par les problèmes de malnutrition mais également les premières à pouvoir y remédier. Il est dès lors nécessaire d'aborder

le thème de la nutrition avec une approche genre. En partant d'une approche basée sur les droits, il s'agit donc de garantir la non-discrimination des femmes mais également leur participation dans la définition, la mise en œuvre et l'évaluation des programmes de sécurité alimentaire et nutritionnelle.

Encore trop souvent, les femmes ne participent pas ou peu aux espaces de décision comme par exemple les comités de gestion de la terre, de l'eau ou encore dans les organisations paysannes elles sont présentes mais sans pouvoir de décision. La distribution sexuée des activités économiques et sociales reste en défaveur des femmes rurales et a une influence sur la sécurité nutritionnelle des familles (programmes destinés aux « *chefs de famille* », inégalités dans les accès aux moyens de production (la terre, les outils de production, les bénéfices de l'élevage, les moyens humains,...) C'est pourquoi, si l'on souhaite garantir la sécurité nutritionnelle des pays du Sud, il faut tenter d'atteindre l'égalité de droits entre les femmes et les hommes, ainsi qu'une effective participation des femmes dans les espaces de décision. (Voir CCF, Fiche thématique « *Genre et nutrition* », 2014)

### **LE COMITÉ ANTIBWAKI**

Le Comité Antibwaki (CAB) est une organisation locale fondée en 1965 dans le sud du Kivu, pour faire face à la haute prévalence de Kwashiorkor (malnutrition aigüe sévère), un syndrome de malnutrition protéino-énergétique sévère, qui touchaient spécialement les enfants et les femmes enceintes de Bukavu et des alentours. La malnutrition touche plus de la moitié de la population du Sud Kivu, province pourtant réputée fertile. En cause, l'insécurité quasi permanente qui pousse des milliers de gens à fuir leurs villages et une absence totale de soutien de l'Etat.

Le CAB offre l'exemple d'une organisation locale qui a développé une approche multisectorielle sur base d'une compréhension holistique des multiples causes de la sous-nutrition. Cette approche a évolué grâce à une compréhension du contexte, d'un renforcement progressif des capacités techniques des membres de l'organisation – y compris en ce qui concerne l'approche de genre - et d'une approche communautaire qui combine organisation de base avec renforcement des capacités des bénéficiaires. Grâce à cela, la communauté ne se limite pas à l'apport de main d'œuvre dans la phase de



mise en œuvre des projets, mais participe également à l'identification des problèmes, à la définition des priorités d'intervention, à la planification des interventions, à la mise en œuvre et au suivi. Au cœur de son approche multisectorielle, le CAB met l'accent sur l'autonomisation collective des femmes; sur l'accès aux ressources – notamment la terre –; sur une appropriation de l'approche de genre qui la rend plus adaptée au contexte et aux spécificités culturelles; et sur une stratégie de formation de genre ciblant également les hommes.

## LE MOUVEMENT SUN

Lancée en 2010, le mouvement Scaling Up Nutrition (SUN) repose sur un engagement politique de haut niveau et sur l'échange d'expériences entre les gouvernements, la société civile et le secteur privé afin d'améliorer l'efficacité des interventions visant à lutter contre la malnutrition.

L'objectif déclaré du mouvement SUN est louable puisqu'il vise à encourager les gouvernements participants à une meilleure prise en compte de la nutrition, et cela dans leurs différentes politiques sectorielles. Mais le rôle du secteur privé y est questionnable. Ce dernier offre en effet des aliments enrichis en nutriments et cela à prix réduits afin d'en permettre l'accès aux populations à faibles revenus. Le mouvement SUN s'inscrit donc avant tout dans une approche de marché de la nutrition et néglige dès lors les fondamentaux de l'approche basée sur les droits humains que sont la responsabilisation et la participation.

Le mouvement SUN pourrait servir de cheval de Troie à des entreprises pour atteindre de nouveaux marchés dans des pays à faibles revenus. De telles interventions mettent en danger les marchés locaux, leur imposant une concurrence déloyale. Et le risque est d'assister à terme à une dépendance des populations bénéficiaires par rapport à ces acteurs privés. Les interventions du secteur privé dans le mouvement SUN doivent donc être régulées afin de garantir le droit à l'alimentation des populations locales.

## RECOMMANDATIONS

Pour une meilleure prise en compte de la nutrition dans les **politiques, programmes et projets** de coopération au développement, la Coalition contre la faim recommande de :

- Faire de la nutrition, avec une perspective de genre, un des axes transversaux de toute politique de coopération au développement, que ce soit dans le domaine de l'agriculture, de la santé, de l'éducation ou de l'urgence. La nutrition doit y être abordée dans toute sa complexité (caractère multisectoriel, causes structurelles, etc.). Cette intégration de la nutrition, avec une perspective de genre doit s'inscrire dans une approche plus globale de réalisation du droit à l'alimentation.
- Soumettre les projets agricoles de la coopération bi- et multilatérale à une analyse d'impact nutritionnel.
- Assurer la participation des populations bénéficiaires, en commençant par les plus vulnérables et marginalisés, notamment les femmes, dans la définition des politiques de sécurité alimentaire et nutritionnelle, dans leur élaboration, leur mise en œuvre, leur suivi et leur évaluation.
- Etablir des règles contraignantes, basées sur le droit à l'alimentation, concernant la participation du secteur privé dans les programmes de lutte contre la malnutrition.
- Porter une attention particulière à la dimension d'adéquation mais également d'utilisation de l'alimentation dans toute politique visant à améliorer la sécurité alimentaire. Le soutien et l'amélioration de la production vivrière et paysanne durable doit être, à cette fin, centrale.
- Davantage intégrer les interventions d'aide humanitaire dans les politiques de développement qui visent à agir sur les causes structurelles de la malnutrition.
- Appuyer l'élaboration et la diffusion de politiques locales et nationales qui permettent une amélioration de l'accès sécurisé des femmes aux ressources, à l'éducation et aux services sociaux.
- Veiller à la cohérence des autres politiques avec les objectifs en matière de nutrition avec une approche de genre.



## BIBLIOGRAPHIE

### Documents produits par la Coalition contre la faim

- Fiches thématiques:  
« Sécurité alimentaire et nutrition », 2014  
« Genre et nutrition », 2014  
« Elevage familial et nutrition », 2014  
« Nutrition : concepts et définitions », 2014
- *Analyse des politiques nationales et européennes de coopération sur la thématique de la nutrition avec une approche genre*, Dris consult, 2014

### Autres

- CHARLIER, S. & DEMANCHE, D., *Perspectives de genre pour l'agroécologie - Regard croisés sur la souveraineté alimentaire*  
**Le Monde selon les femmes, 2014**
- DE SCHUTTER, O., *Le droit à l'alimentation, facteur de changement*  
**Rapport final du Rapporteur Spécial sur le droit à l'alimentation présenté lors de la 25<sup>e</sup> session du Conseil de Droits de l'homme des Nations Unies, 2014, A/HRC/25/57**  
[www.srfood.org/images/stories/pdf/officialreports/20140310\\_finalreport\\_fr.pdf](http://www.srfood.org/images/stories/pdf/officialreports/20140310_finalreport_fr.pdf)
- DE SCHUTTER, O., *The right to an adequate diet: the agriculture-food-health nexus*  
**Report of the Special Rapporteur on the Right to Food presented at the 19<sup>th</sup> Session of the**  
**United Nations Human Rights Council, 2011, A/HRC/19/59**  
[www.srfood.org/images/stories/pdf/officialreports/20120306\\_nutrition\\_en.pdf](http://www.srfood.org/images/stories/pdf/officialreports/20120306_nutrition_en.pdf)
- FAO, *Directives volontaires à l'appui de la concrétisation progressive du droit à une alimentation adéquate dans le contexte de la sécurité alimentaire nationale*  
**127<sup>e</sup> session du conseil de la FAO, 2004**  
[ftp://ftp.fao.org/docrep/fao/009/y7937f/y7937f00.pdf](http://ftp.fao.org/docrep/fao/009/y7937f/y7937f00.pdf)
- FAO, *Food Security, Nutrition and Livelihoods: a People-centred Approach to Achieve the MDGs, 2013*  
[www.fao.org/ag/agn/nutrition/docs/FSNL-a%20people-centred%20approach%20to%20achieve%20MDGs.pdf](http://www.fao.org/ag/agn/nutrition/docs/FSNL-a%20people-centred%20approach%20to%20achieve%20MDGs.pdf)
- FAO, *La situation mondiale de l'alimentation et de l'agriculture – Mettre les systèmes alimentaires au service d'une meilleure nutrition*  
**Résumé, Rome, 2013**  
[www.fao.org/docrep/018/i3301f/i3301f.pdf](http://www.fao.org/docrep/018/i3301f/i3301f.pdf)
- *Le droit à l'alimentation, Résolution adoptée par le conseil des droits de l'homme, 2014, A/HRC/RES/25/14*  
[www.daccess-dds-ny.un.org/doc/UNDOC/GEN/G14/135/90/PDF/G1413590.pdf?OpenElement](http://www.daccess-dds-ny.un.org/doc/UNDOC/GEN/G14/135/90/PDF/G1413590.pdf?OpenElement)
- PHI, WFP, UNSCN, ACF, *Enhancing women's leadership to address the challenges of climate change on nutrition, security and health, 2012*  
[www.documents.wfp.org/stellent/groups/public/documents/communications/wfp245370.pdf](http://www.documents.wfp.org/stellent/groups/public/documents/communications/wfp245370.pdf)



L'élevage paysan contribue de manière significative à la sécurité alimentaire et nutritionnelle.  
Niger, © Tim Dirven/VSF

## CONTACTS

Note rédigée au nom de la Coalition contre la faim par :

**Vanessa Makola (Croix-Rouge de Belgique)**  
**Koen Van Troos (Vétérinaires Sans Frontières)**  
**Gilles Michelin (ADG)**  
**Sophie Charlier (Monde selon les Femmes)**  
**Nathalie Janne d'Othée (CNCD-11.11.11)**

Plus d'infos : [www.coalitioncontrelafaim.be/](http://www.coalitioncontrelafaim.be/)